



BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE
EUROSYSTEME

Communiqué de presse

6 septembre 2023

Une transition verte plus rapide profiterait aux entreprises, aux ménages et aux banques, selon les résultats du test de résistance climatique réalisé par la BCE à l'échelle de l'ensemble de l'économie

- Une mise en œuvre anticipée des investissements verts réduit de manière significative les coûts et les risques à moyen terme auxquels sont confrontés les ménages et les entreprises
- Ne pas accélérer la transition verte nuit à la rentabilité des entreprises et au pouvoir d'achat des ménages tout en accroissant le risque de crédit pour les banques
- Retarder encore la transition signifie manquer les objectifs de l'Accord de Paris et accentuer l'impact de risques physiques coûteux

La Banque centrale européenne (BCE) a publié ce jour les résultats de son deuxième test de résistance climatique à l'échelle de l'ensemble de l'économie. Les résultats indiquent que la meilleure manière d'atteindre la neutralité carbone pour les entreprises, les ménages et les banques de la zone euro consiste à accélérer la transition verte à un rythme plus rapide que dans le cadre des politiques actuelles.

« Nous avons besoin de politiques plus résolues pour garantir une transition plus rapide vers une économie neutre en carbone conformément aux objectifs de l'Accord de Paris. Avancer au rythme actuel augmentera les risques et les coûts pour l'économie et le système financier. Il est à l'évidence nécessaire d'aller plus vite sur la route des Accords de Paris » a déclaré Luis de Guindos, le vice-président de la BCE.

Le test de résistance analyse la capacité de résilience des entreprises, des ménages et des banques dans trois scénarios de transition, qui diffèrent en matière de calendrier et d'ambition :

Banque centrale européenne

Direction générale de la Communication, Division Rédaction
Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne
Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, site Internet : www.ecb.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source
Traduction : Banque de France

1. une « transition accélérée », dans laquelle les politiques et les investissements verts sont mis en œuvre de façon anticipée, entraînant une réduction des émissions d'ici 2030 en ligne avec les objectifs de l'Accord de Paris ;
2. un « effort tardif de transition », qui poursuit la trajectoire actuelle, mais ne s'accélère pas avant 2026 (et reste suffisamment intensif pour atteindre les réductions d'émissions alignées sur l'Accord de Paris d'ici 2030) ;
3. une « transition retardée », qui ne commence elle aussi qu'en 2026, mais n'est pas suffisamment ambitieuse pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris d'ici 2030.

Les résultats montrent qu'une transition plus rapide bénéficie clairement aux entreprises et aux ménages. Même si une transition plus rapide implique initialement davantage d'investissements et des coûts de l'énergie plus élevés, les risques financiers baissent de manière significative à moyen terme. Les bénéfices et le pouvoir d'achat sont affectés de manière moins négative, dans la mesure où la mise en œuvre anticipée d'investissements en énergies renouvelables est plus rapidement payante et réduit au final les dépenses en énergie. Dans la transition accélérée, les investissements verts réalisés par les entreprises de la zone euro atteignent 2 000 milliards d'euros d'ici 2025, tandis qu'ils ne s'élèvent qu'à 500 milliards d'euros dans les deux autres scénarios. Dans l'effort tardif de transition, les investissements verts rattrapent la transition accélérée en 2030, atteignant un total de 3 000 milliards d'euros dans ces deux scénarios, tandis qu'ils restent moins élevés dans celui de la transition retardée. Pour qu'un rattrapage s'opère, il convient d'augmenter rapidement les investissements verts, ce qui accroît les risques pesant sur les entreprises, en particulier dans les secteurs à forte intensité énergétique, tels que le secteur manufacturier, les industries minières et l'électricité, avec des niveaux de dette en hausse et des bénéfices diminuant environ deux fois plus que pour l'entreprise moyenne de la zone euro.

Si les entreprises sont menacées, les banques qui leur ont accordé des prêts le sont aussi. Le risque de crédit auquel sont exposées les banques est à son plus haut niveau lorsque la transition doit être exécutée à la hâte à un stade ultérieur et que les investissements doivent être effectués rapidement à un coût plus élevé. Dans l'effort tardif de transition, les banques peuvent s'attendre à une augmentation de plus de 100 % de leur risque de crédit d'ici 2030 par rapport à 2022, tandis que dans la transition accélérée, cette hausse n'est que de 60 %.

De plus, retarder la transition et ne pas agir du tout entraîne des coûts et des risques encore plus élevés à long terme. Même si cela implique globalement moins d'investissements, manquer les objectifs de réduction des émissions exacerbe l'impact du risque physique sur l'économie et le secteur financier de manière significative.

Banque centrale européenne

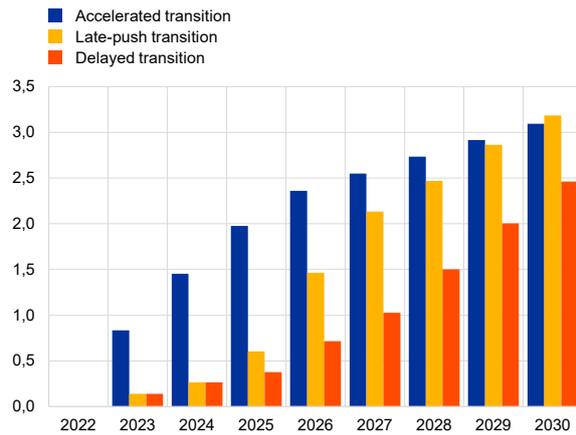
Direction générale de la Communication, Division Rédaction
Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne
Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, site Internet : www.ecb.europa.eu

Graphique 1

Des objectifs de réduction des émissions plus ambitieux portés par des investissements rapides et intensifs entraînent une baisse du risque de crédit pour les banques à moyen terme

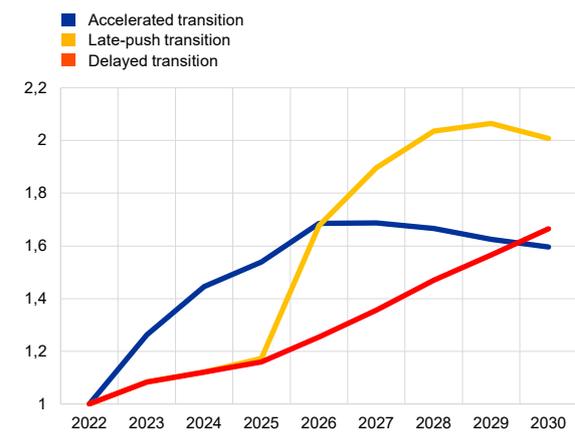
Partie a) Investissements de la zone euro en sources d'énergies renouvelables et activités de réduction du carbone

(milliers de milliards d'euros)



Partie b) Hausse du risque de crédit médian pour les banques

(indice ; 2022 = 1)



Source : Calculs de la BCE fondés sur les données Orbis, Urgentem, Eurostat et les données du Réseau pour le verdissement du système financier, de l'Exercice global de projections macroéconomiques (BMPE), de l'Agence internationale de l'énergie renouvelable (2021) et du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC, 2022).

Notes : La partie a) présente les investissements de la zone euro cumulés dans le temps, qui représentent la dette acquise par les entreprises de la zone dans chaque scénario entre 2023 et 2030. La partie b) présente les probabilités de défaut d'un portefeuille médian de prêts aux entreprises pour les établissements importants dans la zone euro.

Le deuxième test de résistance climatique à l'échelle de l'ensemble de l'économie fait suite aux résultats du premier test de résistance climatique à l'échelle de l'ensemble de l'économie publiés en septembre 2021. Il complète le test de résistance climatique réalisé par la Supervision bancaire de la BCE, qui analysait les risques pour les différentes banques dans une perspective ascendante (*bottom-up*) en juillet 2022, en adoptant un périmètre plus large et en examinant les entreprises, les ménages et le secteur bancaire dans une perspective descendante (*top-down*). Le test de résistance climatique réalisé par la BCE à l'échelle de l'économie s'inscrit dans son agenda climatique et dans les travaux en cours visant à améliorer la compréhension des risques liés au climat.

Pour toute demande d'information, les médias peuvent s'adresser à [Clara Martín Marqués](#) au : +49 69 1344 17919.

Banque centrale européenne

Direction générale de la Communication, Division Rédaction
Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, site Internet : www.ecb.europa.eu